

Compte-rendu réunion du Comité de quartier Jean Jaurès du lundi 23 septembre 2024 de 18h30 à 20h30

Présents :

Membres de droit : Monsieur Pascal HUREAU, Président du comité de quartier. Madame Isabelle LEMÉE, Vice-Présidente du comité de quartier. Madame Flore VAN der MARLIÈRE, représentante des entrepreneurs du quartier, Madame Élodie BOURDILLEL, représentante de l'association de quartier.

Invités : Madame Marie-Sophie LESUEUR, Maire-adjointe déléguée à la Citoyenneté, la Tranquillité résidentielle et la Propreté.

Membres du collège des habitants : Madame Marie-Pierre BAYLE, Monsieur Raymond TOMCZAK, Madame Ania BEZNIA, Monsieur Florent CORAIL, Monsieur Nathanaël LAVRY, Madame Élise TACHE, Madame Patricia PHENE, Madame Mathilde FAUQUENOT, Monsieur Christian BOSSOUTROT, Monsieur Philippe DUPRAZ, Madame Céline CHELTIEL, Monsieur Guillaume BLANC, Monsieur Henri O'QUIN, Madame Wassila SHERVILL, Madame Marie-Ange FAURE, Monsieur Henri COLOMB de DAUNANT et Monsieur Thibault d'HARCOURT.

Excusés :

Membres de droit : Pas encore de représentant des commerçants du quartier dans ce comité.

Membres du collège des habitants : Monsieur Philippe MARTIN, Madame Dominique GRANGER, Monsieur Mihai DOBRIN, Madame Julie DUTERTRE, Madame Nathalie KNIGHT, Madame Stéphanie HERAULT LE GARGEAN et Monsieur Khames TARHOUNI.

Absents :

Monsieur Patrice MICHALCZYK,

Rappel de l'ordre du jour :

- I. Présentation des résultats de la consultation sur la rue Maurice Arnoux
- II. Budgets participatifs : « Des bancs publics, bancs publics... »
- III. Emplacements des panneaux Patrimoine
- IV. Présentation de la nouvelle association de quartier
- V. Présentation des travaux effectués par les commissions.
- VI. VI. Echanges, remarques et questions diverses

Monsieur Pascal HUREAU, Président du comité de quartier et **Madame Isabelle LEMÉE**, Vice-présidente du comité de quartier, remercient les membres du comité de quartier de leur présence.

En raison de la présence de Madame LESUEUR, qui doit partir avant la fin de la réunion, Monsieur Pascal HUREAU propose que nous commençons par les points VI et V afin qu'elle puisse répondre aux diverses questions concernant la propreté et la sécurité.

Echanges, remarques et questions diverses en présence de Madame Marie-Sophie LESUEUR, Maire-adjointe déléguée à la Citoyenneté, la Tranquillité résidentielle et la Propreté.

- Il y a un problème avec des cyclistes qui circulent à contre-sens dans la rue Maurice Arnoux (entre G. Péri et la place J. Jaurès).

→ Un projet de réaménagement pour cette section de la rue est en cours, en tenant compte des différents usages et attentes.

- Des dépôts sauvages sont souvent présents dans le quartier.

→ Madame LESUEUR explique que les zones les plus touchées sont surveillées régulièrement et qu'il y a beaucoup de verbalisations effectuées. Plusieurs caméras sont installées aux endroits les plus concernés pour permettre de repérer les contrevenants.

- Concernant les distributeurs de sacs canins, des membres nous font remonter qu'avec le système actuel, dès qu'ils sont réapprovisionnés, des personnes les vides aussitôt.

→ Mme LESUEUR : le nombre de distributeurs va être augmenté et le système de distribution va changer avec un design plus esthétique. Pareil pour les cendriers de rue et des cendriers de poche vont également être distribués.

- Des nuisances sonores ont été rapportées rue Paul Bert concernant l'Atelier des Jardiniers le soir et aussi concernant le garage municipal en particulier la nuit où 1 fois par semaine un camion de collecte entre et sort vers 3h du matin. Le personnel fait également beaucoup de bruit lors de leurs arrivées à 5h30 quand ils commencent leur service.

→ Madame LESUEUR : le garage municipal est fermé entre 21h30 et 5h30. Mais nous allons nous informer.

D'autres questions ont été émises, nous les transférons aux différents services pour pouvoir vous apporter des réponses à notre prochaine réunion.

- Des membres font remonter qu'au niveau de la place Jean Jaurès, il y aurait des problèmes de tarifications concernant le stationnement et un manque de marquage au sol pour signaler le stationnement payant.

- Des remarques sur l'éclairage de nuit pas assez fort et insécurisant sur les Allées Jean Jaurès.
- Remarques sur les incivilités de la rue Paul Bert, toujours créées par les jeunes angle Paul Bert/Pelletan.
- Problèmes de nuisances sonores et olfactives concernant le restaurant « La Tripletta ». Située au 80, avenue de la République. Un collectif de riverains s'est constitué et va engager une procédure au tribunal.
- De même des problèmes de nuisances sont également signalés concernant le restaurant situé au 110, avenue de la République, « Al gusto de la pasta ».
- Des membres nous font remonter que beaucoup de commerces dans le quartier Jean Jaurès ne sont pas accessibles aux PMR, car il y a une voir plusieurs marches pour entrer chez certains commerçants (Péché Mignon, Dans ton bocal, etc..).
- Passage très étroit pour les piétons, poussettes et fauteuils roulants situés derrière l'abri bus du square Renaudel côté avenue Jean Jaurès.
- Serait-il possible de faire un marquage au sol pour indiquer la piste cyclable sur les allées Jean Jaurès qui est complètement invisible et se confond avec le trottoir pour piétons ? Cela éviterait les quiproquos constants entre cyclistes et piétons.

Présentation des travaux effectués par les commissions.

Pour rappel :

Concernant le quartier Jean Jaurès, 3 commissions ont été retenues :

- **Commission Incivilités/Propreté/Nuisances.**
- **Commission Animation et Commerces.**
- **Commission Relation avec les habitants du quartier.**

Aucun compte-rendu de commission nous est parvenu avant la réunion.

La commission Incivilité/Propreté/Nuisances s'étant réuni et ayant pris des notes sur leur réunion, Monsieur BOSSOUTROT nous fait un petit compte rendu oral en attendant de nous envoyer le compte-rendu que nous avons mis en annexe.

Madame LESUEUR précise qu'une journée de la citoyenneté va être organisée le 6 octobre 2024 avec le Conseil Municipal des Enfants. Lors de cet événement, le personnel de la propreté et les diverses machines de nettoyage seront présentés. Une collecte à pied des déchets dans les rues est également prévue pour sensibiliser les citoyens.

Petit rappel concernant les commissions :

Chaque réunion de commission doit faire l'objet d'un compte-rendu à envoyer par mail au Pôle Démocratie Participative avant la réunion et à présenter en séance. Tout compte-rendu qui ne sera pas envoyé comme indiqué ci-dessus ne pourra être présenté directement en réunion. Les membres des commissions doivent solliciter le Pôle démocratie participative pour rencontrer des élus ou des services de la Ville.

Présentation des résultats de la consultation sur la rue Maurice Arnoux.

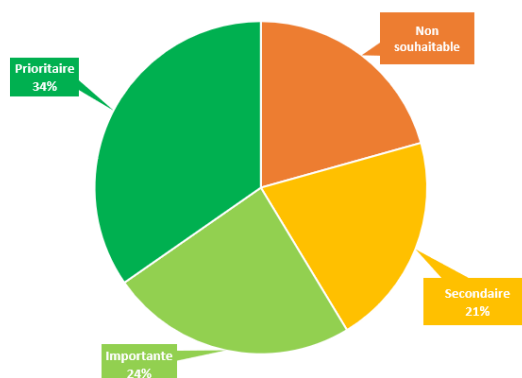
Les chiffres clés de la consultation

- **1300** formulaires distribués
- **300** contributions (**27** format papier / **273** format numérique)
- **23%** de taux de réponse

Dates clés

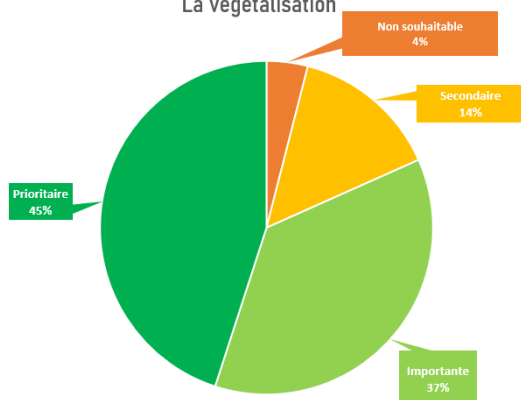
- Distribution des formulaires : 3 juin 2024
- Fin de la consultation : 28 juin

La limitation de la circulation automobile



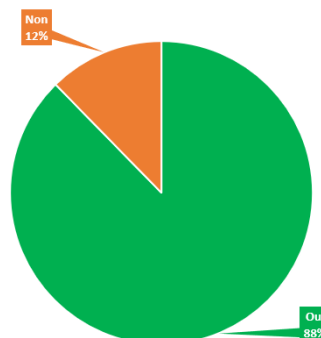
- **58 %** des répondants sont **favorables à la limitation de la circulation automobile**

La végétalisation

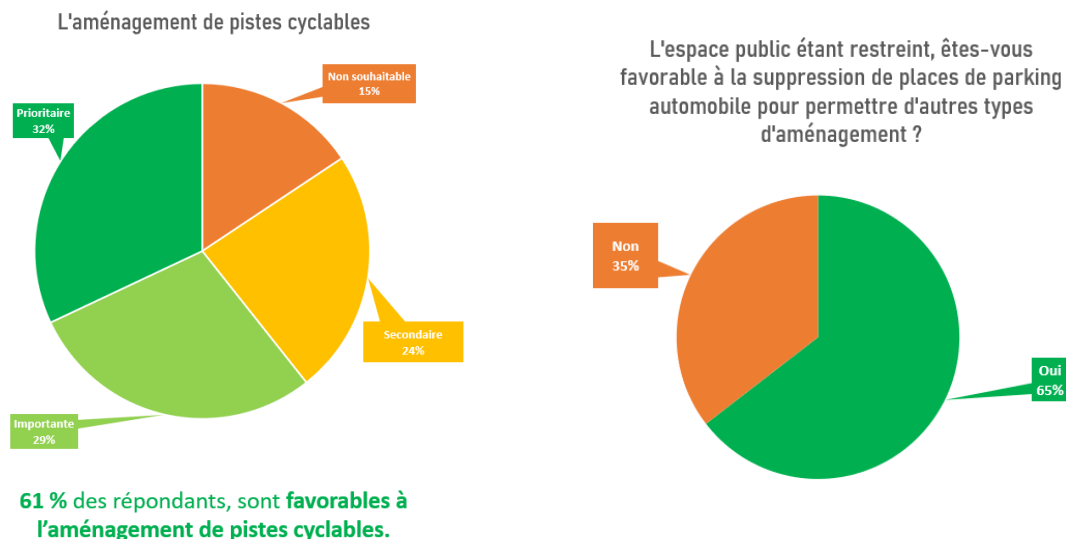


Pour **82 %** des répondants, la **végétalisation de la rue est importante voir prioritaire.**

Êtes-vous favorable à la plantation d'arbres et au fleurissement de cette portion de la rue Maurice Arnoux ?



- **88 %** des répondants, sont **favorables à la plantation d'arbres et au fleurissement de la rue** (sous réserve des contraintes).



Question concernant le sujet :

- Est-il prévu que lors de la réfection de la rue Maurice Arnoux, les réseaux pour l'accès à la géothermie soient installés ?

→ Nous remontons la question.

Budgets participatifs : « Des bancs publics, bancs publics. ».

Pour rappel :

Dans le cadre des budgets participatifs 2023, un des projets lauréats est celui de la mise en place de plus de bancs au sein de la ville.

Les services de la ville ont réalisé un diagnostic de l'existant et ont également fait des propositions d'emplacements comme vous pouvez le voir sur la carte ci-dessous. Le Comité de quartier est invité à confirmer les propositions faites par les services de la ville, ou faire de nouvelles propositions.



Un membre nous indique qu'il faut bien faire attention à ce que chaque station Montbus soit accompagné d'un assis debout.

L'espace nécessaire concernant la proposition d'assise au croisement de la rue Boileau et Fénelon se pose.

Emplacements des panneaux Patrimoine.

Pour rappel :

Dans le cadre des budgets participatifs, un projet de panneaux patrimoine a été développé.

Voici sur le plan ci-dessous, l'**implantation prévisionnelle** proposée par les services de la Ville.

Plusieurs membres nous font remonter des lieux où des artistes Montrougiens ont vécu ou œuvré. Le pôle Démocratie participative en a pris note et s'informe auprès des différents services si ces demandes peuvent être prises en compte pour le projet.



Présentation de la nouvelle Association de quartier.

Une présentation de la nouvelle association de quartier **Village Jaurès** est faite par sa présidente **Elodie BOURDILLEL**.

Elle nous fait part qu'un vide-greniers va avoir lieu le 29 septembre 2024 sur les Allées Jean Jaurès.

Plusieurs idées émergent pour cette association.

L'association qui est référencée sur le site de la Ville, a besoin d'adhérents pour exister et faire proposer des animations.

Remerciements de Monsieur Pascal HUREAU et Madame Isabelle LEMÉE pour les échanges. Ils mettent ensuite fin à la réunion à 20h30.

Informations supplémentaires :

Le Pôle démocratie participative informe les membres que la prochaine réunion aura lieu en janvier et que la date leur sera communiquée avant les vacances de fin d'année.

Les réunions publiques de quartier se dérouleront fin novembre et début décembre. Pour le quartier Jean Jaurès, elle aura lieu le **mercredi 27 novembre à 19h**.

Contact :

comitedequartier@ville-montrouge.fr

Tout sur la Démocratie participative à Montrouge :

jeparticipe.ville-montrouge.fr/

Inscription à Actu'Montrouge, la Newsletter de la ville :

ville-montrouge.fr/497-newsletter.htm

Annexes

Commission « IPN » (Incivilités-Propreté-Nuisances) du Comité Jean Jaurès

Synthèses des réflexions pour la réunion du comité du 23 septembre 2024

Sont membres de la commission « IPN » (ordre alphabétique) :

Christian BOSSOUTROT, Mathilde FAUQUENOT, Patricia PHENE et Elise TACHE.

1 - INCIVILITES

1.1. TAGS

CONSTAT : certains murs sont couverts de tags, en particulier sur l'îlot situé entre l'avenue de la Marne, l'avenue Pierre Brossolette et l'avenue Verdier.

SUGGESTION : nettoyer rapidement les tags après leur apparition serait de nature à dissuader leur répétition et préviendrait le sentiment d'abandon du quartier qui peut être ressenti. Pour les tags installés depuis longtemps, il faudrait envisager des actions de revalorisation des murs abîmés (en particulier en cas d'immeubles abandonnés).

Par exemple : réalisation d'une fresque sur le pan de mur situé en entrée de ville, au croisement des rues Pelletan/Marne/Brossolette, ou végétalisation des pans de murs concernés.

1.2. DEJECTIONS CANINES

CONSTAT : trop de déjections canines parsèment encore les trottoirs et les parcs. Le parc Jean-Loup Metton est en particulier devenu un lieu de rencontre de propriétaires de chiens (qui ne se retrouvent pas au niveau du parc à chiens dédié, mais sur la pelouse). Sans interdire nécessairement ces regroupements, il faudrait que ceux-ci se passent dans le calme, la sécurité et dans le respect de l'hygiène (déjections).

SUGGESTION : multiplier les distributeurs de sacs dans les rues et dans les parcs, et verbaliser plus fréquemment les auteurs d'infraction, notamment en augmentant la périodicité des tournées pédestres des policiers municipaux.

1.3. CIRCULATION

1.3.1. Pistes cyclables

CONSTAT : trop de piétons marchent sur les pistes cyclables et trop de cyclistes n'empruntent pas les pistes cyclables.

SUGGESTION : mieux déterminer l'emplacement des pistes cyclables par des marquages au sol plus fréquents et par des panneaux visibles.

1.4. ACCESSIBILITE DES TROTTOIRS

1.4.1. Trottoirs défoncés

CONSTAT : les trottoirs sont parfois très abimés en raison de travaux qui n'ont pas donné lieu à des rebouchages. Ils deviennent impraticables pour les poussettes et fauteuils roulants.

SUGGESTION : mettre en demeure les sociétés ayant effectué les travaux de procéder aux rebouchages dans des délais raisonnables (inférieurs à 1 mois).

1.4.2. Trottoirs encombrés de poubelles

CONSTAT : les trottoirs sont souvent encombrés par des poubelles mal positionnées : par exemple devant un passage piéton, devant une entrée de garage ou au milieu du trottoir.

SUGGESTION : venir constater et demander aux propriétaires concernés de repositionner leurs poubelles.

1.4.3. Parkings « sauvages » de motos

CONSTAT : des parkings « sauvages » de motos sont constatés à certains endroits (place Jean Jaurès, angle avenue de la Marne/rue Pelletan...).

SUGGESTION : verbaliser les stationnements illicites, ou aménager des parkings à motos s'ils ne sont pas gênants.

2 - PROPETE

2.1. HERBES AU PIED DES MURS DES HABITATIONS

CONSTAT : l'herbe pousse trop souvent au pied des murs des habitations.

SUGGESTION : soit faire désherber par les agents municipaux, soit demander aux riverains de désherber eux-mêmes, pour autant qu'on puisse légalement l'exiger.

2.2. ORDURES SUR LES TROTTOIRS

2.2.1. Objets encombrants

CONSTAT : Trop souvent les objets encombrants déposés selon la procédure prévue sont l'occasion pour certains d'ajouter d'autres encombrants qui ne sont pas enlevés par Grand Paris Vallée Sud s'ils ne sont pas nomenclaturés lors de la demande d'enlèvement.

SUGGESTION : demander le passage de camions balai deux fois par semaine pour ne pas laisser ces encombrants stagner trop longtemps.

2.2.2. Menus déchets

CONSTAT : de menus déchets dont trop souvent laissés par les utilisateurs des trottoirs, en particulier aux abords des lieux de restauration rapide.

SUGGESTION : multiplier le nombre de poubelles en les plaçant judicieusement aux endroits susceptibles de recevoir plus fréquemment des déchets selon l'emplacement des commerces.

3 - NUISANCES

3.1. NUISANCES SONORES

3.1.1. Moto bruyante

CONSTAT : une moto extrêmement bruyante passe et repasse souvent dans le quartier Jean-Jaurès.

SUGGESTION : verbaliser l'auteur de l'infraction.

3.1.2. Tournée des éboueurs

CONSTAT : les camions des éboueurs (en particulier du verre dont la collecte est extrêmement sonore) passent systématiquement très tôt.

SUGGESTION : demander à Grand Paris Vallée Sud de varier les circuits et les heures de passage des camions poubelle (en particulier développer les passages l'après-midi) afin d'éviter des nuisances trop systématiques pour les riverains.

3.2. NUISANCES OLFACTIVES

CONSTAT : certains lieux de restauration sont générateurs de nuisance olfactives fortes.

SUGGESTION : faire passer les services de contrôle de l'hygiène pour s'assurer de la conformité et du bon fonctionnement des installations de filtrage. Lorsqu'une demande est signalée en Mairie, garantir aux habitants un suivi du dossier et des réponses dans des délais raisonnables.

4 – DIVERS

4.1. « Points noirs »

CONSTAT : quelques « points noirs » particulièrement dangereux pour la circulation des véhicules et le passage des piétons ont été identifiés par les membres de la commission « IPN » (par exemple : passage piétons au croisement rue Pelletan/av. de la Marne ; passage piétons au croisement rues Verdier/Brossolette ; carrefour Place Jean-Jaurès).

SUGGESTION : établir un recensement précis des « points noirs » de circulation du quartier, les prioriser en fonction de leur dangerosité et repenser la configuration de certains espaces (feu, positionnement du passage piétons, présence de radar...).

4.2. La commission souhaiterait être destinataire des **comptes rendus des précédentes commissions** « IPN ».

4.3. La Commission souhaiterait **rencontrer l'adjoint.e. en charge de la propreté et l'adjoint.e. en charge de la sécurité**, en particulier pour savoir quels arrêtés municipaux de réglementation pourraient être pris, quels contrôles peuvent être développés, combien de signalements reçoivent les services et les suites qui leurs sont données, etc.

4.4. Les membres de la Commission souhaiterait **rencontrer leurs homologues des commissions « IPN » des quartiers Porte de Montrouge et Plein sud**. Pour cela, la commission souhaite se voir communiquer les coordonnées de leurs membres.

4.5. La commission souhaiterait **connaître les sanctions applicables** en cas de bruit de circulation excessif et en cas de déjection canine non ramassée.